

8 septembre 2020

Estuaire de la Loire : Les associations de protection de la nature gardent le cap

L'aménagement de l'estuaire de la Loire est depuis 40 ans source de conflits et depuis quelques semaines nous revivons un moment de tensions. Dans ce contexte et alors que plusieurs prises de parole médiatiques déforment les positions défendues par nos associations dans l'estuaire de la Loire, nous souhaitons rappeler plusieurs points.

1. Nous sommes opposés à toutes destructions des espaces naturels dans l'estuaire de la Loire.
2. Notre participation citoyenne aux discussions engagées avec le Port, entre autres dans le plan de gestion du Carnet, n'implique pas validation des projets de celui-ci. Le Port a certes modifié le projet du Carnet en prenant en compte certaines de nos remarques ; cependant nous n'avons pas été écoutés s'agissant de plusieurs points, principalement notre demande d'engager une étude sérieuse sur l'ensemble des sites industriels en activités pour évaluer les capacités d'accueils et de réaménagement (notamment aborder la reconversion de Cordemais et la fermeture du terminal charbonnier). Il n'est pas trop tard pour y procéder et des marges de manœuvre existent très probablement. Nous sommes aussi dans l'attente de la publication de la « Stratégie de gestion des espaces naturels terrestres » du Port.
3. Nous n'avons signé aucun engagement ni aucune convention avec le Port et restons libres de contester devant la justice les aménagements que nous estimerons non soutenables pour les espaces naturels.
4. Nous restons ouverts à la discussion avec l'ensemble des parties prenantes pour que la préservation des territoires naturels estuariens soit une réelle priorité. Depuis 1947, pas moins de 2 500 ha de zones humides ont été détruits dans l'estuaire de la Loire.
5. La création d'une Réserve Naturelle Nationale dans l'estuaire de la Loire est pour nous un projet aujourd'hui fondamental pour assurer une réelle protection sur le long terme.

Nous, FNE Pays de la Loire, LPO 44 et Bretagne Vivante, affirmons que la vie économique de ce territoire est possible sans nouvelle destruction d'espaces naturels, à nous de l'imaginer ensemble.

Pour aller plus loin quant au contexte des combats associatifs pour la protection de l'estuaire de la Loire :
<http://www.fne-pays-de-la-loire.fr/site-du-carnet-retour-sur-plusieurs-decennies-de-mobilisation-associative-en-faveur-de-lestuaire/>